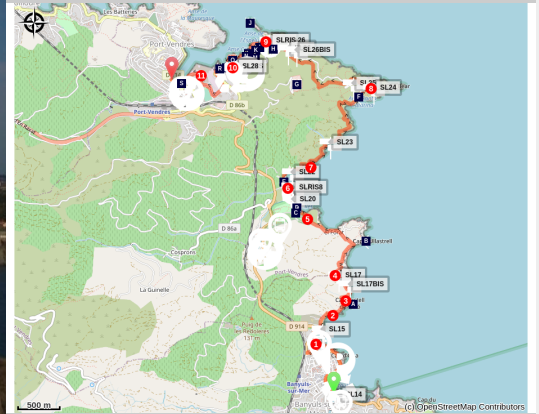


(E 12 - Sentier Littoral) Banyuls - Port-Vendres

Côte Vermeille - BANYULS SUR MER



Port-Vendres vu du Cap Béar (CCACVI)



Vues à couper le souffle et baignade

Entre caps, plages et baies, tout est réuni pour profiter de la terre et de la mer en une seule balade

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 11.1 km

Dénivelé positif : 377 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Faune, Flore, Point de vue

Itinéraire

Départ : Office de Tourisme de Banyuls-sur-Mer

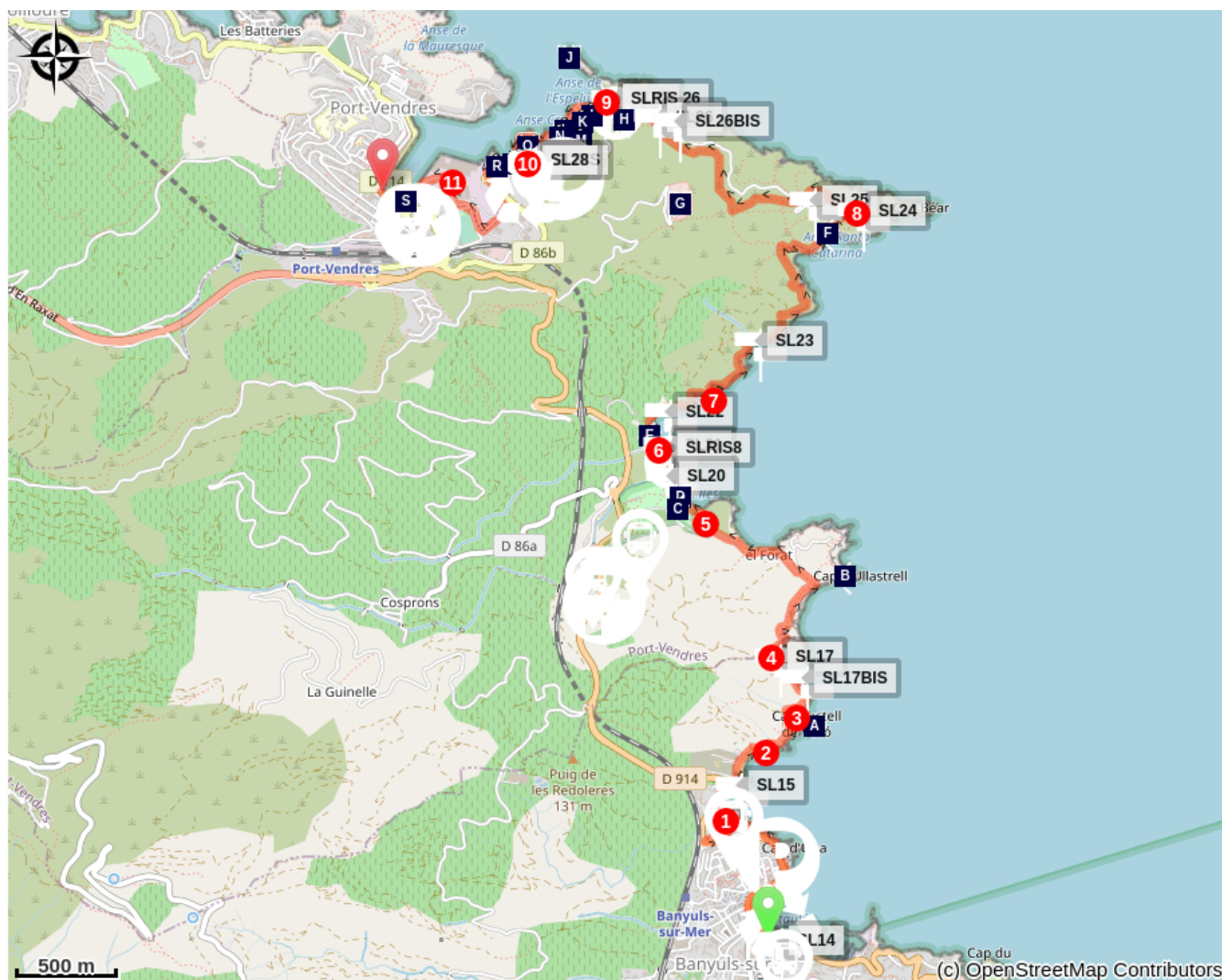
Arrivée : BIT de Port-Vendres

1. Continuer sur la promenade de l'Anse de Fontaulé, puis monter la route en empruntant les trottoirs qui longent la D 914. Poursuivre jusqu'à la plage des Elmes.
2. Tourner à droite et prendre le sentier qui serpente le long du littoral à travers d'anciennes vignes.
3. Prendre à gauche le sentier le long de la falaise en direction du cap Ullastrell.
4. Continuer sur la droite. Le sentier débouche sur la falaise. Tourner à gauche jusqu'à la barrière dans le virage et poursuivre sur la piste qui mène aux habitations Du Fourat.
5. Rejoindre la deuxième plage par une ouverture dans le mur. La traverser et reprendre le sentier du littoral. Au bout de la plage prendre à gauche et passer sous le pont en fer. Prendre de suite à droite le sentier qui monte et poursuivre le sentier aménagé à l'intérieur des clôtures pour redescendre en direction de la plage Bernadi.
6. Franchir le lit du ruisseau. Traverser la plage et longer le mur pour reprendre le sentier sur votre droite
7. Poursuivre sur le sentier très escarpé et traverser plusieurs criques pour arriver au pied du Cap Béar.
8. Emprunter la route goudronnée sur une centaine de mètres pour reprendre le sentier sur la droite. Il monte en direction du sémaphore. En haut, traverser la route goudronnée et prendre en face le sentier en direction du Fort Béar. Il se poursuivra en direction du phare de la jetée.
9. En bas du sentier, prendre à gauche et poursuivre quelques mètres sur la route goudronnée. Tourner à droite et reprendre le sentier qui contourne La Redoute de Mailly. Redescendre et rejoindre la piste sur la droite qui débauche sur la rue de la Jetée.
10. Poursuivre sur la rue via le passage clouté, tourner sur la droite et poursuivre sur la piste goudronnée. Prendre ensuite en face et continuer par la droite sur les trottoirs aménagés en direction du centre-ville.
11. Contourner la gare maritime sur votre gauche, poursuivre sur le quai de la République puis sur la droite le quai François Joli jusqu'à l'office du tourisme.

Étapes :

- 1.** Sentier littoral - Traversée de Banyuls-sur-Mer
3.5 km / 118 m D+ / 1 h 30
- 2.** Sentier littoral - Sentier des Elmes
2.0 km / 0 m D+ / 1 h
- 3.** Sentier littoral - La Baie de Paulilles
1.2 km / 14 m D+ / 30 min
- 4.** Sentier littoral - Sentier du Cap Béar
4.8 km / 0 m D+ / 2 h
- 5.** Sentier littoral - Sentier des Redoutes
0.7 km / 0 m D+ / 20 min
- 6.** Sentier littoral - Traversée de Port-Vendres
2.6 km / 37 m D+ / 40 min

Sur votre chemin...



- | | |
|--|--|
|  Sphinx (A) |  Cap d'Ullastrell (B) |
|  Vigie Site de Paulilles (C) |  Plage de l'Usine (D) |
|  Plage Bernardi (E) |  Anse Ste Catherine (F) |
|  Fort Béar (G) |  La Jetée de Port-Vendres (H) |
|  Aquarelle "Port-Vendres" (Charles Rennie Mackintosh) (I) |  Phare de la Jetée (J) |
|  Aquarelle "The Fort Maily" (Charles Rennie Mackintosh) (K) |  Aquarelle "The Rock" (Charles Rennie Mackintosh) (L) |
|  Aquarelle "The Fort" (Charles Rennie Mackintosh) (M) |  Aquarelle "The Road Through The Rocks" (Charles Rennie Mackintosh) (N) |

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Arrêté Préfectoral incendie

Vous profitez de la nature, vous l'aimez, prenez-en soin...

Vous êtes en train d'emprunter un sentier de randonnée sur le long duquel des points réguliers de collecte d'ordures ménagères sont mis à votre entière disposition.

Par respect pour cet espace exceptionnel emprunté chaque mois par plusieurs dizaines de milliers de randonneurs et promeneurs, nous vous invitons à déposer à ces points de collecte l'ensemble de vos déchets (verre, papier, restes d'aliments, etc.) et ceux que vous pourriez malheureusement découvrir au fil de votre balade.

Grâce à ces gestes simples mais essentiels, conservons ce site propre, tel que la nature nous l'a gracieusement offert.

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservation. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

Zone Natura 2000 Directive Habitat

Période de sensibilité :

Zone Natura 2000 Directive Oiseaux

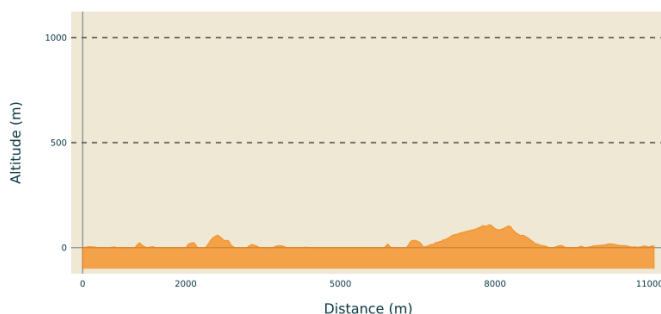


Zone Natura 2000 Directive Oiseaux

Période de sensibilité :

Zone Natura 2000 Directive oiseaux

Profil altimétrique



Altitude min 0 m

Altitude max 109 m

Transports

Retrouver toutes les lignes du bus à 1€ en cliquant [ici](#)

Sur votre chemin...



Sphinx (A)

Quand l'Egypte s'invite sur la Côte Vermeille. Observez bien le trait de côte et vous découvrirez un authentique sphinx... avec un peu d'imagination. Ce cap situé près de la Plage des Elmes est un endroit magnifique. Il faut emprunter le Chemin des Douaniers, par la Plage des Elmes pour s'y rendre.

Crédit photo : CCACVI



Cap d'Ullastrell (B)

En 1861, un petit fort a été construit sur le haut du Cap d'Ullastrell. Pourvu de 4 canons pour empêcher tout débarquement sur la plage de Paulilles, il permettait de défendre le port de Port Vendres. Vendu en 1880 à la fabrique de dynamite Nobel de Paulilles pour servir de maison à son gardien, il est aujourd'hui en rénovation. Un point de vue aux couleurs explosives s'offre à vous sur l'anse de Paulilles et ses plages entre les deux caps. Allez y jeter un coup d'œil !

Crédit photo : CCACVI



Vigie Site de Paulilles (C)

Point de vue Site de Paulilles depuis le haut de la vigie
Crédit photo : Adeline Dupont



Plage de l'Usine (D)

Nichée entre le Cap Béar et le Cap Oullestrell, tous deux sites classés, l'anse de Paulilles renferme trois belles plages séparées par des promontoires rocheux dont la plage del Mitg (de l'Usine). En novembre 1870, Paul Barbe achète des terrains dans la vallée de Paulilles et fait construire une dynamiterie, qui sera délocalisé en 1984 à Rivesaltes. La friche industrielle, racheté par le Conservatoire du Littoral est réhabilitée et permet la préservation la faune et la flore propre au site.

Crédit photo : CCACVI



Plage Bernardi (E)

Crique incontournable de la Côte Vermeille, la plage Bernardi est située dans la baie de Paulilles, au sud du Cap Béar. Vous y trouverez le calme, les eaux turquoise et une magnifique vue sur le Massif des Albères. N'hésitez pas à tester des activités nautiques en saison comme des randonnées en paddle ou en kayak.

Crédit photo : Drone Perpignan



Anse Ste Catherine (F)

Cette petite crique de galets méconnue est surtout fréquentée par les maisons voisines. Le cadre est paradisiaque et la vue grandiose sur le sud de la Côte Vermeille. Située en contrebas du phare qui ponctue le Cap Béar, cette plage se niche entre les rochers pour mieux offrir ses eaux turquoise. Site réputé pour la plongée sous-marine, il offre une merveilleuse vue sur le grand bleu.

Crédit photo : CCACVI



Fort Béar (G)

Construit entre 1877 et 1880, le Fort Béar fut bâti dans le but de verrouiller les frontières et de remplacer les fortifications de Vauban par des forts polygonaux enterrés. Ce fort a été utilisé jusqu'au milieu du XXème siècle, époque durant laquelle fut installée une station radio après l'occupation allemande (1949). Il est à présent propriété de l'Armée.

Crédit photo : CCACVI



🗨️ La Jetée de Port-Vendres (H)

Point de vue de la Jetée de Port-Vendres sur la route du Cap Béar

Crédit photo : Robert Quilez



🎨 Aquarelle "Port-Vendres" (Charles Rennie Mackintosh) (I)

Cette aquarelle représente sur la gauche la partie de la route taillée dans le roc, faisant une brèche dans la colline. Au centre, au premier plan et au sommet de la colline, la face Sud-Ouest du fort Mailly. Au fond, on aperçoit la ville de Port-Vendres située de l'autre côté de la rade sur la rive Nord-Ouest et enfin à droite une portion de l'Anse Mailly.

Le fort est daté du XVII^e siècle. Lorsque C.R. Mackintosh a réalisé son œuvre, le fort n'était pas en ruine comme il l'est actuellement (voir la station Fort Mailly N° 2).

Ce support est placé au niveau de la route d'où on peut apercevoir Port-Vendres. L'artiste, pour réaliser cette œuvre, s'était certainement positionné un peu au-dessus de la route sur la petite colline située au Nord-Nord Est de l'Anse Mailly.

Crédit photo : association crmackintosh



🗨️ Phare de la Jetée (J)

Ayant supporté les intempéries jusqu'à présent, le phare métallique de la Jetée de Port-Vendres a fonctionné bravement 110 ans. Cependant les dernières tempêtes l'ont quelque peu abimé, notamment son escalier en colimaçon, supprimé depuis du fait de l'automatisation de la lanterne. Inscrit aux monuments historiques depuis 2011, allez le voir avant que la mer ne l'emporte !

Crédit photo : CCACVI



Aquarelle "The Fort Maily" (Charles Rennie Mackintosh) (K)

Cette aquarelle représente la face Nord-Nord-Est du fort Maily. Lorsque C.R. Mackintosh a réalisé son œuvre, le fort n'était pas en ruine comme il l'est actuellement.

Comme son nom l'indique, la redoute Maily a été réalisée par le maréchal de Maily entre 1772 et 1789 sous le règne de Louis XVI. Elle était équipée comme la redoute Béar de canons à barbottes. Celle-ci a été remaniée en 1858 dans le cadre de la réalisation de la ligne de défense créée dans la région au XIX siècle (Port-Vendres ayant été déclaré port militaire en 1846), puis plus récemment dans les années 1940-1944 par l'armée d'occupation Allemande. Une explosion la souffla au départ des troupes Allemands le 19 août 1944. Elle est restée en ruines. Celle-ci appartient à la commune de Port-Vendres. (Source <http://www.crmackintoshroussillon.com/>)

Crédit photo : association crmackintosh



Aquarelle "The Rock" (Charles Rennie Mackintosh) (L)

Cette aquarelle représente au premier plan un rocher et au deuxième plan, sur la rive opposée de la baie, le quai du Fanal et une partie de l'Anse Gerbal.

A l'époque l'anse n'était pas bétonnée et les pêcheurs y tiraient leurs barques.

Crédit photo : association crmackintosh



Aquarelle "The Fort" (Charles Rennie Mackintosh) (M)

Le lieu où a été peint l'aquarelle surplombe la petite colline où se trouve le fort Mailly.

Nous regardons vers le Nord-Nord-Est. L'aquarelle représente, au centre, la petite colline couronnée par le fort Mailly. A droite, on observe une brèche taillée dans le roc qui a été creusée pour construire une route et qui mène au môle-abri.

En bas à gauche, une vue plongeante sur une partie de l'anse Christine (où a été construit depuis un petit restaurant les pieds dans l'eau : « Le Poisson Rouge »).

Et enfin, en haut à gauche, une représentation du fort Fanal, invisible en réalité depuis cet endroit.

A l'horizon sur la gauche, est représentée la Côte Radieuse qui s'étend au Nord de la Côte Vermeille.

Comme son nom l'indique la redoute Mailly a été réalisée par le maréchal De Mailly entre 1772 et 1789 sous le règne de Louis XVI. Elle était équipée comme la redoute Béar de canons à barbottes. La redoute a été remaniée en 1858 dans le cadre de la réalisation de la ligne de défense créée dans la région au XIX siècle (Port-Vendres ayant été déclaré port militaire en 1846) ; puis plus récemment dans les années 1940-1944 par l'armée d'occupation Allemande. Une explosion la souffla au départ des troupes Allemandes le 19 août 1944. Restée en ruines, celle-ci appartient à la commune de Port-Vendres. (Source : <http://www.crmackintoshroussillon.com/>)

Crédit photo : association crmackintosh



🗍 Aquarelle "The Road Through The Rocks" (Charles Rennie Mackintosh) (N)

Nous regardons vers le Nord-Est. Sur l'aquarelle, à droite, est représentée la tranchée où passe la route taillée dans le roc ; au centre, au sommet de la petite colline, la face Nord- Est du fort Mailly. On y distingue la porte d'entrée du fort et son chemin d'accès.

Lorsque C.R. Mackintosh a réalisé son œuvre, le fort n'était pas en ruine comme il l'est actuellement.

Devant le fort Mailly on peut voir une partie de l'Anse Christine où a été construit depuis, un restaurant « Le Poisson Rouge ».

Comme son nom l'indique la redoute Mailly a été réalisée par le maréchal De Mailly entre 1772 et 1789 sous le règne de Louis XVI. Elle était équipée comme la redoute Béar de canons à barbottes. La redoute a été remaniée en 1858 dans le cadre de la réalisation de la ligne de défense créée dans la région au XIX siècle (Port-Vendres ayant été déclaré port militaire en 1846) ; puis plus récemment dans les années 1940-1944 par l'armée d'occupation Allemande. Une explosion la souffla au départ des troupes allemandes le 19 août 1944. Restée en ruines, celle-ci appartient à la commune de Port-Vendres. (Source : <http://www.crmackintoshroussillon.com/>)

Crédit photo : association crmackintosh